



AGA de la SASC
13 novembre 2025, souper 17h15, réunion 17h30
Centre communautaire de Pomquet

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2024

1. Appel des membres.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 4 novembre 2024.
4. Rapport de la présidence.
5. Rapport de la direction générale.
6. Rapport du comité de mise en candidature.
7. Adoption du rapport financier final se terminant le 31 mars 2025.
8. Nomination de la firme comptable pour l'année en cours
9. Adoption de la programmation et des priorités
10. Adoption de la nouvelle vision et mission de la SASC
11. Annonce d'une AGE à venir pour revoir les statuts et règlements
12. Fixer la cotisation annuelle
13. Élection des administrateurs du CA
14. Vœux et souhait
15. Levée de l'assemblée.

Cette AGA est rendue possible grâce à l'appui de ;
This AGM is made possible through the support of :

Canada 

Statuts et règlement :

PROPOSITION : REFORMULER LA MISSION

Mission (présente)

La *Société acadienne Sainte-Croix* a pour mission de renforcer la vie culturelle et linguistique de la communauté acadienne et francophone de Pomquet et ses environs.

Mission (proposée)

Leader communautaire d'expression française, la Société acadienne Sainte-Croix rassemble la communauté du village de Pomquet ainsi que les communautés avoisinantes, afin de contribuer au développement de l'identité acadienne et à l'épanouissement de la langue française.

PROPOSITION : AJOUTER UNE VISION

Vision :

La communauté desservie par la Société acadienne Sainte-Croix est fière de son passé comme région acadienne, vit son identité acadienne et la langue française dans son quotidien, et est confiante en son avenir.